



## *Vallée de Somme, Vallée idéale*

### **Reprise des travaux visant la remise en navigation et la finalisation de la Véloroute Vallée de Somme entre Voyennes et Saint-Simon**

Amiens, le mardi 24 septembre 2024

**Les travaux nécessaires à la remise en navigation du canal de la Somme entre le canal du Nord et le canal de Saint Quentin ainsi que la finalisation de la Véloroute Vallée de Somme ont débuté au printemps 2023. Le partenariat initié dans le cadre de la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale », vise à faire de ce projet le support d'un nouveau développement à l'Est de la Somme.**

#### **Un maillon essentiel pour l'avenir du canal de la Somme**

Le canal de la Somme qui assure la liaison entre le canal du Nord et le canal de Saint-Quentin est le maillon manquant dans l'itinérance fluviale des voies d'eau touristiques du réseau national et dans l'itinérance fluvestre, en particulier avec la Véloroute V30 qui relie Saint-Valery-sur-Somme à Reims.

D'un linéaire de 16,5 km (dont 5 km situés dans l'Aisne), cette section comprend 4 écluses (Saint-Simon, Ham supérieur, Ham inférieur et Offoy) ainsi que 3 maisons éclusières. La remise en navigation et les aménagements qui vont l'accompagner sont très attendus dans l'Est de la Somme et le Saint-Quentinois. Ils permettront à terme de relier Saint-Quentin (dans l'Aisne) à Saint-Valery sur-Somme, en bateau, à vélo ou à pied.

Fermé à la navigation depuis plus de 20 ans pour des raisons de sécurité, **ce tronçon fait l'objet de travaux importants engagés par le Département de la Somme depuis le printemps 2023. La fin des travaux est envisagée à l'horizon 2026-2027.**

Le projet global désormais estimé à 14 millions d'euros HT est financé par le Conseil départemental de la Somme. Il bénéficie du soutien de Voies navigables de France, de l'État, de la Région Hauts-de-France à travers le Contrat de plan État-Région 2021-2027, ainsi que de l'Agence de l'Eau Artois Picardie dans le cadre de la restauration et de diversifications des habitats.

#### **Reprise des travaux jusqu'en février 2025**

Le Département mène, depuis 2023, des travaux préparatoires visant notamment la réouverture des milieux et de la ripisylve. Il s'agit ici de restaurer le boisement vieillissant, d'effectuer la suppression de taillis, l'évacuation des arbres obstruant la voie d'eau, et de procéder à la reconversion des alignements de peupliers devenus dangereux pour les usagers et pour la stabilité des berges et des digues.

Les travaux portant sur la section Dury - Ham supérieur ont été réalisés en début d'année 2024, avec une requalification et une valorisation en filière bois énergie / bois d'œuvre de 500 peupliers devenus dangereux pour l'infrastructure. Cette opération consiste à replanter 3 arbres pour 1 arbre supprimé. De premières plantations interviendront cet hiver, selon l'avancement des travaux sur la plateforme de halage.

La réhabilitation des écluses et la modernisation des organes de manœuvre a été lancée dès 2023. Cette opération, en plusieurs tranches, vise la remise en service des ouvrages de navigation. Les premiers travaux ont consisté à réaliser le reprofilage du gabarit de navigation à l'approche des écluses, puis à la réhabilitation génie-civil des 4 écluses.

**À compter de septembre 2024, le Département entame une nouvelle phase de travaux pour une durée de 6 mois.** Ces travaux vont consister à :

- Moderniser les organes de manœuvre des 4 écluses
- Automatiser le système de régulation hydraulique
- Réhabiliter la plateforme de halage entre Voyennes et Eppeville
- Réhabiliter des berges, côté halage, entre Offoy et Eppeville
- Réaliser la couche de fondation de la future Véloroute entre Béthencourt et Eppeville
- Procéder au nivellement des accotements de la future Véloroute en terre végétale

**Ces travaux sont estimés à 3,4 millions d'euros HT. Le Conseil départemental de la Somme invite les usagers et riverains à la prudence durant l'exécution des travaux et les remercie de leur compréhension.**

### Faire de Ham une escale à haut niveau de service

La traversée de Ham, et plus particulièrement le secteur compris entre les deux écluses (Ham supérieur et Ham inférieur), avec au sud les équipements sportifs et au nord le centre-ville dernièrement réaménagé, va faire l'objet d'une étude pré-opérationnelle confiée à la société publique locale (SPL) Vallée idéale développement. Elle portera sur la programmation d'aménagements complémentaires et de nouveaux services aux usagers, en partenariat avec la commune et la Communauté de communes de l'Est de la Somme.

L'objectif sera de renforcer la place du fleuve dans la ville et d'accompagner le renouveau de l'identité de Ham, afin de lui donner une place importante dans le « parcours idéal » proposé le long du canal et de la Véloroute (liaisons vers le centre-ville, requalification du square Napoléon et des abords des vestiges du château, mise en valeur de sites remarquables comme les Hardines ou encore connexion aux équipements publics comme la base de canoë kayak, la médiathèque et le Centre social Est Somme).

### Un comité d'usagers créé

En parallèle des travaux, **un comité d'usagers, composé des élus locaux et d'associations, a été créé par le Département** afin d'échanger sur les différents usages et services qui pourront être mis en place en perspective de la réouverture à la navigation et à l'ouverture de la Véloroute Vallée de Somme. Ce comité s'est déjà réuni à 3 reprises.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« le Département tient ses engagements et réalise un chantier d'ampleur attendu dans l'Est : il s'agit là d'une opportunité exceptionnelle pour inviter, à terme, les Samariens et nos visiteurs à découvrir l'Est de la Somme par un nouveau tronçon via Ham, mais aussi développer les usages autour du canal de la Somme. Le Département investit ici près de 15 millions d'euros. Avec mes collègues Vice-présidents Brigitte Lhomme, en charge des projets structurants, et Hubert de Jenlis, en charge des infrastructures et des bâtiments départementaux, nous travaillons activement pour mieux connecter ce secteur à la Vallée idéale : nous nous en réjouissons ! »**

### Note aux rédactions

Signature officielle de la convention de valorisation du canal de la Somme entre le Département et Voies navigables de France le lundi 21 octobre 2024 à Ham. Plus d'informations à venir.

## CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)

